



fide

Voie 1 pour le passeport des langues :

Participer à l'évaluation de langue fide

Berne, février 2020

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
info@fide-info.ch
www.fide-info.ch



L'évaluation de langue fide certifie les compétences linguistiques orales et écrites en allemand, français et italien. Elle a été conçue spécialement pour la vie quotidienne en Suisse, sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). L'inscription à l'évaluation de langue fide est possible dans toutes les régions de Suisse : il existe plus de 70 centres d'évaluation accrédités, qui organisent des évaluations de langue fide plusieurs fois par année.

Elle est composée d'une partie « Parler et comprendre » et d'une partie « Lire et écrire ». Vous pouvez vous inscrire aux deux parties ou uniquement à l'une des deux. Après avoir passé l'évaluation de langue fide, vous recevez un passeport des langues indiquant le niveau atteint (A1, A2 ou B1) dans la langue nationale correspondante et ce séparément pour les compétences écrites et orales.

Conditions de participation

Âge minimal 16 ans
Présentation d'un document
d'identité avec photo

Accès sans barrières

Toutes les personnes atteintes d'un handicap peuvent participer à l'évaluation de langue fide. Des dispositions particulières sont prévues entre le centre d'évaluation et le Secrétariat fide.

Prix

Complet : max. CHF 250.--
Oral : max. CHF 170.--
Ecrit : max. CHF 120.--

Inscription

Directement auprès d'un centre
d'évaluation accrédité :

[Liste](#)

Durée

Oral : 40 min.
Ecrit : 60 min.

Les évaluations peuvent se dérouler sur deux jours différents avec un écart maximal d'une semaine entre les deux. La partie écrite a toujours lieu après la partie orale.

Examen blanc

[Tâches / Solutions](#)